

Tu as envie de travailler
dans un milieu stimulant !
De partager le travail avec
une équipe dynamique !
Viens faire la différence !
Joins-toi à nous !

OFFRE D'EMPLOI

ACCOMPAGNATEUR.TRICE AUX DROITS D'ACCÈS

Attribution générale du poste :

Relevant de la responsable du service de supervision des droits d'accès, la personne titulaire de l'emploi agit à titre d'accompagnateur. trice auprès des familles utilisant ce service. Elle collabore au bon fonctionnement de la Maison de la Famille D.A.C et participe aux réunions d'équipe. À cette fin, la personne titulaire du poste supervise les visites parents/enfants; effectue les échanges de garde d'enfants entre parents; intervient adéquatement auprès de la clientèle; rédige des rapports d'observation et soutient la responsable du service dans les tâches à effectuer.

QUALITÉS PERSONNELLES :

Faire preuve d'ouverture d'esprit, de respect et d'accueil. Être à l'aise à travailler autant avec des enfants que leurs parents. Habileté à travailler avec des familles fragilisées. Posséder une approche et une attitude facilitante dans le but d'outiller les parents à développer leurs habiletés avec leurs enfants. Bonne capacité de gestion du stress et d'adaptation. Avoir un bon jugement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme en cours ou complété dans le domaine des sciences humaines ou sociales et/ou expérience pertinente. Habiletés à intervenir dans un contexte d'autorité. Être disponible la fin de semaine entre le vendredi (15h30 à 19h30), le samedi (8h30 à 16h30) et le dimanche (8h30 à 19h30). Prévoir des disponibilités supplémentaires pour les réunions d'équipe mensuelles et la formation (heures payées)

Taux horaire : 17 \$/heure

Entrée en fonction : dès que possible

LIEU DE TRAVAIL

5560, 1re Avenue

Québec (Québec) G1H 2V7

Stationnement disponible

Proximité de la ligne Métrobus 801

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention par courriel à direction@mfcharlesbourg.org

Nous remercions à l'avance les candidates et candidats pour leur intérêt. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées. (*COVID-19 ; des mesures d'hygiène et de distanciation sociales sont appliquées*).